

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



21 2 1978



Distr.
GENERALE
A/33/122
30 mai 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session
Point III b) de la liste préliminaire*

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Comité des contributions

Note du Secrétaire général

1. Le règlement intérieur de l'Assemblée générale, tel qu'il a été modifié par la résolution 31/96 du 14 décembre 1976, dispose :

"Article 158

L'Assemblée générale nomme un Comité des contributions, qui est un comité technique comprenant dix-huit membres.

Article 159

Les membres du Comité des contributions, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois exercices tels que les définit le Règlement financier de l'Organisation. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité des contributions au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante."

2. Le Comité des contributions se compose actuellement des membres suivants :

- M. Abdel Hamid Abdel-Ghani (Egypte) ***
- M. Amjad Ali (Pakistan) *
- M. Anatoly Semënovich Chistyakov (Union des Républiques socialistes soviétiques) *

* A/33/50/Rev.1.

M. Miguel A. Dávila Mendoza (Mexique) *
M. Talib El-Shibib (Iraq) **
M. Leoncio Fernández Maroto (Espagne) ***
M. Carlos Moreira Garcia (Brésil) ***
M. Gbadebo Oladeinde George (Nigéria) **
M. Richard V. Hennes (Etats-Unis d'Amérique) **
M. Junpei Kato (Japon) **
M. Japhet G. Kiti (Kenya) ***
M. Wilfried Koschorreck (Allemagne, République fédérale d') *
M. Angus J. Matheson (Canada) ***
M. Atilio Norberto Molteni (Argentine) ***
M. Michel Rougé (France) *
M. Dragos Serbanescu (Roumanie) **
M. Euthimios Stoforopoulos (Grèce) **
M. Tien Yi-nung (Chine) *

* Mandat expirant le 31 décembre 1978.
** Mandat expirant le 31 décembre 1979.
*** Mandat expirant le 31 décembre 1980.

3. A sa trentième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 3393 A (XXX) du 20 novembre 1975, a nommé MM. Ali, Chistyakov, Dávila Mendoza, Rougé et Tien membres du Comité pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1976. D'autre part, à sa trente et unième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 31/198 B du 22 décembre 1976, a nommé M. Koschorreck membre du Comité pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1977. Le mandat de ces six membres du Comité expirant le 31 décembre 1978, l'Assemblée générale sera appelée, à sa trente-troisième session, à nommer six personnes pour pourvoir les sièges devenus ainsi vacants. Les personnes nommées le seront pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1979.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où elle indiquait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Le Secrétaire général propose de procéder de même à la trente-troisième session.
